



RÉSEAU
parlementaire de lutte contre le VIH/sida,
la tuberculose et le paludisme

**Rapport d'activités de la réunion du
Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la
tuberculose et le paludisme**

Présenté par

**Dr Jacques Mokako,
Député (République démocratique du Congo)**

**Rapporteur
chargé des questions relatives au VIH/sida,
la tuberculose et le paludisme**

OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

2 ET 3 OCTOBRE 2016

Monsieur le Président,

Chers(ères) Collègues,

Mon rapport fera essentiellement état des travaux réalisés par le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme depuis sa réunion tenue à N'Djaména (République du Tchad), les 23 et 24 juin 2015.

Cette réunion s'est tenue à l'invitation du président de l'Assemblée nationale de la République du Tchad, le Dr. Haroun Kabadi. Je tiens à remercier vivement le Président Kabadi pour son accueil chaleureux et la parfaite organisation des travaux.

Plus de 70 parlementaires provenant d'Afrique et d'Europe y ont pris part.

Mandat de le CECAC au Réseau parlementaire de lutte contre le VIH sida, la tuberculose et le paludisme

Nous avons débuté nos travaux en remplissant le mandat que nous avait confié la CECAC lors de sa réunion de Libreville en avril 2015. Ce mandat demandait au Réseau de présenter à la CECAC un rapport concernant le sida et les droits de l'homme, en particulier dans les groupes à risque, notamment les homosexuels.

Les membres du Réseau ont procédé à cette étude et ont adopté une résolution appelant les parlements de l'espace francophone à lever les obstacles juridiques, politiques et sociaux qui entravent l'accès des populations-clés aux services de dépistage, de prévention et de soins liés au VIH/sida. Cette résolution a ensuite été discutée et adoptée lors de la réunion de la CECAC à Berne en juillet 2015. Cette même résolution a ensuite été adoptée en Session plénière à Berne. La version finale de la résolution adoptée en Session plénière est annexée à mon présent rapport.

Communications des coordonnatrices et des coordonnateurs des réseaux des sections sur l'état des lieux sur le plan national en ce qui concerne la lutte des parlementaires contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme

Nous avons ensuite poursuivi nos travaux en entendant les communications des coordonnatrices et des coordonnateurs des réseaux des sections sur l'état

des lieux sur le plan national en ce qui concerne la lutte des parlementaires contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Les sections de la Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, du Sénégal, du Niger, de la Côte d'Ivoire et de la France ont pris la parole. Nous avons également reçu des communications écrites de la Roumanie et d'Andorre.

Auditions

Toujours lors de ses travaux au Tchad, le Réseau a auditionné l'ONUSIDA, l'OMS, le PNUD, le partenariat Roll Back Malaria et le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. En plus de ces auditions, les membres du Réseau ont échangé sur ces pandémies avec des experts tchadiens provenant du Comité national de lutte contre le VIH/sida et du Ministère de la santé publique, notamment au sujet de la lutte contre la tuberculose.

Finalement, j'ai livré mon rapport d'activités du Réseau depuis la dernière réunion de celui-ci tenue à Kinshasa en septembre 2014.

8e Conférence internationale francophone VIH/HEPATITES AFRAVIH 2016

Pour terminer, je vous informe que j'ai participé à la 8^e Conférence internationale francophone VIH/HEPATITES AFRAVIH 2016. Cette conférence s'est tenue à Bruxelles du 20 au 23 avril dernier.

Etaient également présents à cette conférence : M. Didier Berberat (Président du Réseau), M. Christian Levrat (Conseiller aux Etats, Suisse) et M. Elhadji Mangane (Député, Sénégal).

Pour les non-initiés, AFRAVIH signifie : **A**lliance **FR**ancophone des **A**cteurs de santé contre le VIH. Ces intervenants de la santé du monde francophone sont engagés dans la lutte contre le VIH et les hépatites. Ils se réunissent tous les 2 ans afin d'échanger des informations et des expériences sur la lutte contre ces infections virales chroniques.

Cette 8^e Conférence AFRAVIH s'est accordée sur les observations essentielles suivantes :

- Les données épidémiologiques mondiales montrent une progression du nombre de personnes sous traitement ;

- Plus de la moitié des personnes atteintes du VIH/sida ignorent leur statut;
- Plus de 2 million de nouvelles infections au VIH sont observées chaque année ;
- 22 million de personnes qui devraient être traitées ne le sont pas.

La situation de lutte contre le VIH demeure donc préoccupante et il faut continuer les efforts pour espérer vaincre cette maladie.

L'AFRAVIH est convaincue que la synergie concertée des acteurs et des institutions internationales peut, par le partage des savoirs et des expériences et aussi par l'engagement inconditionnel dans la lutte contre les inégalités dans les services de santé, vaincre à terme ces infections virales chroniques.

La 9^e Conférence se tiendra à Bordeaux (France) en 2018.

Ceci termine mon rapport.

Je vous remercie pour votre attention.

ANNEXE :

Résolution sur un accès universel aux services de prévention et de traitement du VIH/SIDA

Berne (Suisse) | 7-10 juillet 2015

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Berne (Suisse) du 7 au 10 juillet 2015, sur proposition de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles,

PRENANT CONNAISSANCE des données transmises par l'ONUSIDA en 2014 qui indiquent, au niveau mondial, une limitation des cas de nouvelles infections au VIH, une réduction des cas de mortalité liés au sida et une augmentation du nombre de personnes infectées bénéficiant d'un traitement ;

CONSTATANT que, malgré les progrès significatifs que connaît la lutte contre le VIH/sida, ces mêmes données indiquent que l'accès universel aux services de prévention et de traitement du VIH/sida n'est toujours pas garanti ;

RAPPELANT que la communauté internationale s'est fixée pour objectif de mettre un terme, d'ici 2030, à l'épidémie du sida en tant que menace pour la santé publique ;

CONSIDERANT le caractère impérieux d'accélérer la riposte au VIH/sida en élargissant les mesures de prévention et de soin à l'ensemble des populations-clés pour atteindre l'objectif de l'ONUSIDA en 2030 ;

RAPPELANT la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2011 sur le VIH et le sida qui renouvelle et intensifie les engagements pris par les États en matière de riposte au VIH/sida et, pour ce faire, qui appelle au respect des droits humains et à la mise en place de cadres juridiques, sociaux et politiques propres à permettre d'éliminer la stigmatisation, la discrimination et la violence liées au VIH ;

MENTIONNANT le « Point de décision de la Francophonie : stopper les nouvelles infections au VIH et garantir les traitements pour tous » élaboré par l'OIF en collaboration avec l'ONUSIDA en marge du Sommet de la Francophonie de Kinshasa en 2012 ;

PRENANT EN COMPTE la Feuille de route de l'Union africaine sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale pour la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme de 2012 ;

RECONNAISSANT que la stigmatisation et la discrimination des populations-clé demeurent des obstacles majeurs à la riposte mondiale au VIH/sida, menacent la santé publique et augmentent les coûts sanitaires, sociaux et économiques liés au VIH/sida ;

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie

APPELLE les pays de l'espace francophone à aligner leurs stratégies régionales et nationales de lutte contre le VIH/sida sur les objectifs d'accélération de la riposte au VIH/sida poursuivis par l'ONUSIDA ;

DEMANDE aux pays de l'espace francophone d'élaborer leurs programmes de lutte contre le VIH/sida selon une démarche fondée sur les droits humains, en incluant en particulier les filles et les jeunes femmes, les prisonniers, les migrants, les toxicomanes, les travailleurs du sexe, les minorités sexuelles, les enfants et les mères séropositifs, les personnes déplacées, les personnes handicapées et les personnes âgées de 50 ans et plus et les personnes vivant avec le VIH, de sorte de pouvoir endiguer l'épidémie du VIH/sida ;

RECOMMANDE aux parlements de l'espace francophone de mettre en place des programmes d'éducation à la sexualité à l'intention des jeunes, afin de contribuer à la prévention du VIH/sida ;

APPELLE les parlements de l'espace francophone à lever les obstacles juridiques, politiques et sociaux qui entravent l'accès des populations-clés aux services de dépistage, de prévention et de soins liés au VIH/sida.